



A Paris, le 23 novembre 2017

**Courriers d'alerte sur la
situation de l'établissement
Météo-France adressé à
l'ensemble des député(e)s**

Ref : LJ/JH

Objet : - avenir de Météo-France
- questions parlementaires

Madame la députée / Monsieur le député,

Nous souhaitons vous faire partager nos très vives préoccupations concernant le devenir de l'établissement public Météo-France et de ses missions au service de la Nation.

En effet, les derniers arbitrages pris par les tutelles de Météo-France dans le cadre du PLF 2018 et du projet de loi de programmation pluriannuelle des finances publiques 2018-2022 risquent de compromettre définitivement le savoir faire, la qualité des services rendus et l'excellence de cet établissement déjà durement ébranlé par les précédentes politiques de réduction des dépenses publiques (RGPP et MAP).

Ces orientations apparaissent pour le moins paradoxales à l'heure du réchauffement climatique et de l'impact grandissant des phénomènes météorologiques majeurs touchant nos territoires. Aucune étude d'impact n'a été menée en préalable de ces décisions, ce qui souligne leur caractère purement comptable et dogmatique.

Nous ne doutons pas que ce courrier vous amènera à vous interroger sur le bien fondé des politiques publiques menées en matière de météorologie et nous vous sommes par avance reconnaissant de bien vouloir relayer ces interrogations auprès du gouvernement sous forme de questions orales ou écrites.

Rapide historique, situation actuelle de Météo-France

La baisse des effectifs imposée depuis 10 ans à Météo-France est l'une des plus rapides de toute la fonction publique et ne cesse même de s'accélérer. La pyramide des âges très atypique de cet établissement, avec un âge médian des agents supérieur à 52 ans, a représenté à ce titre une véritable aubaine pour la tutelle. Le taux de remplacement des départs à la retraite ne cesse de chuter lui aussi (1 sur 2, puis 1 sur 3 et maintenant à peine 1 sur 5 !).

Les effectifs sont ainsi passés de 3700 agents en 2008 à moins de 3000 agents aujourd'hui tandis que la moitié des 108 centres météorologiques disparaissait. La plupart des centres de proximité restants sont eux aussi promis à une rapide disparition, aucun remplacement d'agent n'y étant autorisé.

Depuis 10 ans, Météo-France vit ainsi au rythme d'incessantes réorganisations de ses services au gré des départs non remplacés. Fermeture de centres, mutualisations, transferts de tâches, voire



éparpillement de certaines d'entre elles. Une illustration éloquente, la direction de Météo-France en est aujourd'hui à chercher quel service métropolitain voudrait bien prendre le relais de leurs collègues réunionnais pour assurer pendant quelques heures la nuit la veille aéronautique sur l'île de la Réunion !

Le cœur de métier n'est pas non plus épargné, la direction de Météo-France a engagé un hasardeux projet à court terme d'automatisation de la prévision. Il ne faut pas chercher là de justifications techniques ou scientifiques, l'expertise humaine devient tout simplement trop coûteuse...

L'établissement n'est plus non plus en mesure de participer à de nombreuses réunions à l'échelle locale : suivi sécheresse, prévention des risques, adaptation au changement climatique sont délaissées. Et faute de pouvoir en assurer le suivi, de nombreux points de mesure climatologique sont supprimés.

Quel avenir pour Météo-France ?

La démolition de Météo-France est malheureusement vouée à s'amplifier dans les années à venir puisqu'à peine en place la nouvelle équipe ministérielle a décrété, sans diligenter la moindre étude, que l'établissement présentait encore des marges de manœuvre ! Pour 2018, le MTES exige donc la suppression de 95 nouveaux emplois (cf bleu budgétaire, programme 159), et entend rester sur cette trajectoire jusqu'en 2022, soit une perte de 450 à 500 ETP sur la période.

Le préalable de ces restrictions budgétaires arbitraires fausse bien sûr les réflexions engagées par la direction de Météo-France dans le cadre de l'AP 2022. La logique voudrait que les éventuelles baisses de moyens des administrations publiques répondent à une revue des missions qui leur sont confiées et non l'inverse !

Les agents de Météo-France pensaient avoir contribué plus que leur part aux efforts de maîtrise des finances publiques. Aux difficultés liées à la désorganisation actuelle de leur établissement s'ajoutent maintenant des perspectives de plus en plus anxiogènes et une véritable perte de sens de leurs métiers.

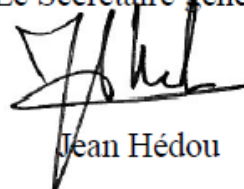
Il est urgent de mener une réflexion de fond sur notre service public météorologique et lui accorder en conséquence les moyens humains et financiers nécessaires. Notons à ce titre que toutes les organisations syndicales de Météo-France revendiquent sans succès qu'une étude sur les bénéfices socio-économiques des services météorologiques soit engagée comme l'ont fait de nombreux décideurs à l'étranger.

Nous comptons encore une fois sur votre connaissance des enjeux de société pour interroger le Gouvernement sur le bien fondé du sort qu'il réserve à Météo-France ainsi que pour souligner le décalage entre ses arbitrages et ses engagements en matière de lutte contre le réchauffement climatique et la nécessité de doter ses services météorologiques des moyens nécessaires à sa contribution grandissante à la sécurité des personnes et des biens.

Vous pouvez utilement contacter nos camarades du SNITM-FO (Syndicat National des Ingénieurs et Techniciens de la météorologie) à l'adresse suivante : syndicat.fo@meteo.fr

Nous vous prions d'accepter, Madame la députée/Monsieur le député, l'expression de notre plus haute considération.

Le Secrétaire général



Jean Hédou